



## Avis d'Appel d'Offres National



N° 04 /19/T/AON/PIC2-OFID

# TRAVAUX DE NORMALISATION DES RESEAUX BT ET BRANCHEMENTS ELECTRIQUES A AMBANJA ET AMBILOBE – REGION DIANA -

Prêt 1655P

Date de lancement : **06 septembre 2019**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un crédit du Fonds OPEP pour le développement international (OFID) pour financer le Projet d'amélioration de l'accès énergétique dans les pôles intégrés de croissance (PIC2 Energie). Une partie de ce crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du Marché « TRAVAUX DE NORMALISATION DES RESEAUX BT ET BRANCHEMENTS ELECTRIQUES A AMBANJA ET AMBILOBE – REGION DIANA ».
2. La Coordination Nationale du projet PIC2 sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser dans les règles de l'art ces travaux:
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « *Procurement Guidelines under Loans Extended by the OPEC Fund for International Development (OFID)-Vienna, Austria As approved on November 2, 1982, <http://www.ofid.org/PUBLICATIONS/Rules-and-Procedures>* », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Directives.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse du projet mentionnée ci-dessous, pendant les heures de bureau, de neuf heures (9h) à dix-sept heures (17h).
5. Les exigences en matière de qualifications sont le nombre de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années, la capacité de financement, le personnel et les matériels de chantiers. Les détails de ces exigences sont définis dans le Dossier d'Appel d'offres.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement « *ne sera pas* » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de DEUX CENT MILLE Ariary (Ar.200 000,00). Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **8 octobre 2019 à 10 heures**, heures de Madagascar. Les offres devront être valides durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres susmentionnée.

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée et les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le **8 octobre 2019 à 10 heures 05 minutes**, heures de Madagascar.

8. L'offre doit comprendre « *une garantie de soumission* », pour un montant de **QUINZE MILLIONS ARIARY (MGA 15 000 000,00)**.

9. Une visite des lieux sera organisée par le Maître d'Ouvrage le 19 SEPTEMBRE 2019. Le rendez-vous est fixé devant la Centrale de la JIRAMA sise à Ambanja à neuf (09) heures trente (30) minutes. Cette visite est obligatoire. Chaque soumissionnaire assumera ses propres frais.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**COORDINATION NATIONALE - PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)**  
**Rue Docteur Villette - Immeuble Maison de la Réunion – 2ème étage Isoraka**  
**101- ANTANANARIVO MADAGASCAR**  
**Téléphone : +261 20 22 367 77**  
**[pic@moov.mg](mailto:pic@moov.mg)**